

RAPPORT ANNUEL 2017

**CONSEIL DE QUARTIER
DE VAL-BÉLAIR**

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
2.	RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL	3
2.1.	Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	3
2.2.	Les membres du conseil d'administration	4
2.3.	Le territoire du quartier	4
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	6
3.1	Séances ordinaires, extraordinaire et assemblée générale	6
3.2	Invités aux séances du conseil	5
3.3	Demandes d'opinion	5
3.4	Participation à d'autres activités	7
3.5	Résolutions du conseil	8
4.	THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	12
4.1	Actions réalisées par le conseil	12
4.2	Transport en commun	12
4.3	Environnement	13
4.4	Group'Action Val-Bélair	12
4.5	Table de concertation vélo	14
4.6	Table des conseils de quartier de la Ville de Québec	14
4.7	Statistique des fréquentations de la page Web	13
5.	ORIENTATIONS 2018	14
6.	BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017	14

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Un an, ça passe vite quand on est entouré d'une bonne équipe comme celle du conseil de quartier de Val-Bélair. Une année occupée, des consultations publiques, des réunions d'information notamment sur le transport, des rencontres avec d'autres présidents de conseil de quartier de la Ville pour des dépôts de mémoires aux commissions parlementaires et une campagne électorale municipale.

Je remercie Gilles Courtemanche pour sa participation au conseil de quartier avant sa démission à l'automne. En début de 2018, nous avons accueilli un nouveau membre coopté qui amène la jeunesse au conseil, Maxime Falardeau. Les citoyens ont choisi de conserver Sylvain Légaré comme conseiller municipal. Nous sommes chanceux, car nous avons toujours une excellente collaboration avec notre conseiller et ça devrait continuer pour les quatre prochaines années.

Il faut souligner l'excellente collaboration de Xavier Mercier-Méthé, le conseiller en consultation publique de la Ville. Il a quitté le conseil de Val-Bélair en raison des nouvelles tâches qui lui ont été attribuées dans le réaménagement des arrondissements. Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle Darisse qui le remplace depuis janvier.

Le quartier de Val-Bélair était le quartier choisi par les promoteurs pour y bâtir les maisons convenant aux familles, et à prix abordable. La Commission scolaire a fini par ouvrir une nouvelle école primaire dans le quartier, car notre quartier est celui qui compte le plus de jeunes dans la Ville. La création de nouveaux ensembles résidentiels oblige la création de nouveaux parcs en privilégiant souvent les 0-5 ans, mais ils grandissent trop vite. Les décisions et les ajustements à la clientèle prennent bien des détours avant l'aboutissement des projets.

Maintenant, les citoyens apprivoisent les inconvénients de la popularité du secteur avec la congestion routière et le manque de transport en commun. Dans les dernières consultations sur le réaménagement au RTC, ils ont enfin compris que nous ne sommes plus une région éloignée et peu densifiée. De nouveaux commerces viennent s'installer, une résidence Château Bellevue de 300 logements luxueux pour personnes âgées, des services spécialisés se sont implantés et ils se créent des emplois intéressants. Cependant, il faudra être patient, ça fait longtemps... qu'ils regardent le nord se développer, qu'ils constatent les besoins, qu'ils calculent, qu'ils pensent, qu'ils font des plans et des consultations avant de pouvoir monter dans un autobus par un nouveau parcours.

Une pétition de 2320 citoyens a convaincu le CIUSSS qu'une amélioration des services était nécessaire. En effet, le déménagement du CLSC en 2010 à Loretteville a réduit les services à la population et la direction étant à Beauport, semble nous avoir oublié. On a prêché dans le désert souvent avant d'avoir une oreille attentive !

Avec le temps et la patience, on finira par habiter un vrai quartier d'une grande ville et on oubliera de dire que nous sommes une région éloignée. On s'est enfin débarrassé du légendaire ski-doo sur la galerie, mais il reste encore du chemin à faire. L'autoroute Henri IV semble être une frontière que les Bélairois (es) peuvent traverser, mais pas les organismes ou les services. Pourtant nous n'avons besoin ni passeport ni visa, ni de vaccin.

Nos réunions mensuelles sont publiques et souvent instructives. On y discute de consultations publiques sur le zonage et on peut poser des questions au conseiller municipal qui est habituellement présent. En mai, nous aurons une présentation sur les aménagements du mont Bélair et de la Base de Plein Air la Découverte.



Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Le conseiller municipal dont le district se situe dans les limites du quartier est également membre du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2017 :

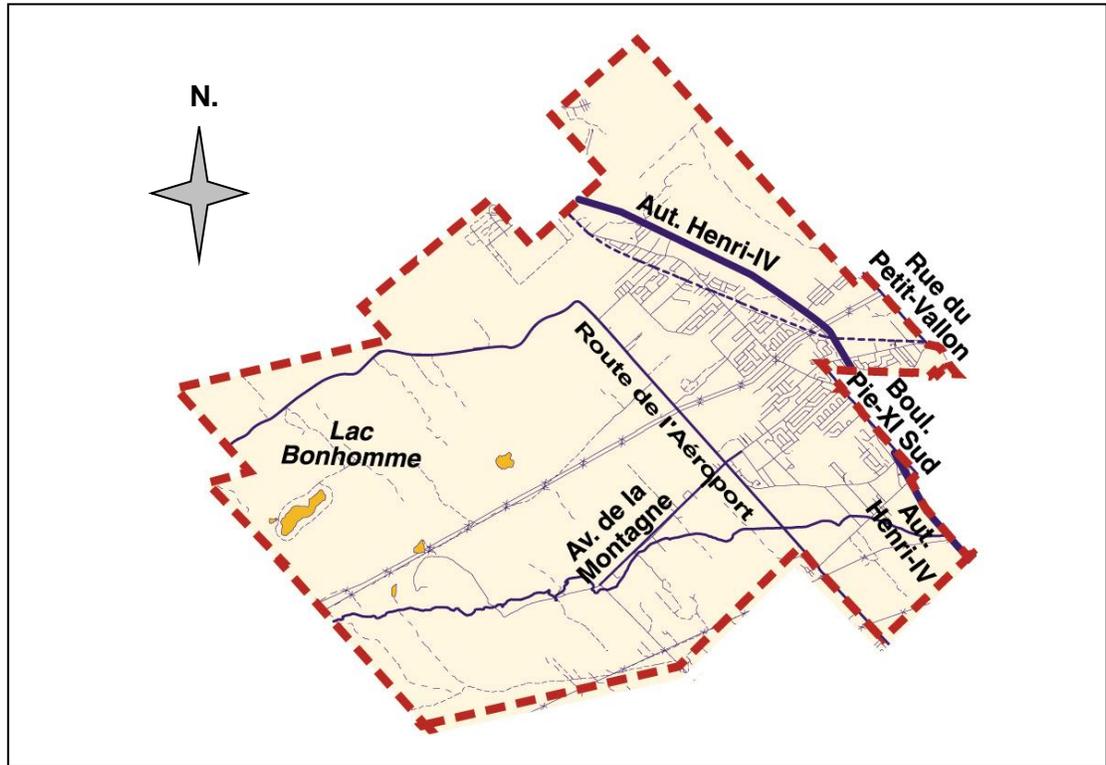
M^{me} Francine Dion, présidente
M^{me} Solange Girard-Déry, trésorière
M^{me} Claudia Rochefort, secrétaire
M. Alain Drolet, membre coopté (départ en mai 2017)
M^{me} Cécile Amélia Coulombe, membre cooptée
M. Gilles Courtemanche, membre coopté (départ en juin 2017)
M. Gilles Dufresne, administrateur
M. Jean Thibault, administrateur
M. Jocelyn Boudreau, administrateur

M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair
M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques par intérim
M. Michel Langlois, secrétaire de soutien

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2018.

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de **10 000 résidences** et une population de **28 665 personnes en 2016**. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3,1 Séances ordinaires, extraordinaire et assemblée générale

Au cours de l'année 2017, le conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires et une assemblée générale le 19 avril 2017. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Trois demandes d'opinion concernant des projets de modification au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles relativement à plusieurs zones du quartier Val-Bélair, parc industriel de Val-Bélair et sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le mur de soutènement rue de l'Ambre. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées :

- Mme Nathalie Cournoyer conseillère en urbanisme, Division de la gestion du territoire
- M. Langis Harvey Directeur de section, Division des travaux publics de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- Mme Marie Prince Évaluatrice agréée, Développement économique et grands projets
- Mme Alexandra Morin et Mme Cynthia Gauthier, travailleuses de rue et travail de milieu, la Maison des jeunes l'Escapade de Val-Bélair
- Mme Julie Michaud, responsable des bibliothèques de La Haute-Saint-Charles
- M Jean David, président du club d'astronomie lo de Val-Bélair

3.3 Demandes d'opinion

Les demandes d'opinion qui ont été traitées au cours de l'année sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.6 :

Les numéros des trois résolutions sont les suivantes : 2, 10 et 12.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchants le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Janvier

Participation à la Table de concertation du vélo (Jocelyn Boudreau)

Février

6 Participation réunion des présidents de conseil de quartier : loi 122 (Francine Dion)

Juin

10 Dépôt du mémoire pour le Group'Action Val-Bélair à la consultation publique pour le transport en commun (Francine Dion)

26 Participation à la Table de concertation du vélo (Gilles Courtemanche)

28 Participation au regroupement des présidents de conseil de quartier (Francine Dion)

28 Participation à la réunion AGA Maison des Jeunes l'Escapade Val-Bélair (Gilles Courtemanche)

Juillet

5 Rencontre au Regroupement des présidents de conseil de quartier pour mémoire sur le transport en commun (Francine Dion)

Septembre

6 Consultation sur le RTC à Loretteville (Francine Dion)

11 et 12 Sommet international sur la mobilité durable à Québec (Jocelyn Boudreau)

17 5 à 7 et soirée des bénévoles au Grand Théâtre de Québec

Décembre

11 Participation à une réunion des présidents de conseils de quartier sur la loi 122 et les consultations publiques

Dépôt d'un mémoire, présenté au ministre Coiteux sur la participation active

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 22 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-17-CA-01	17-01-18	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Jocelyn Boudreau d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 153) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de décembre 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-02	17-02-15	Sur proposition de Mme Francine Dion, dûment appuyé par M. Jocelyn Boudreau, il est résolu à la majorité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 202.
CQVB-17-CA-03	17-02-15	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyé par M. Gilles Dufresne : <ul style="list-style-type: none"> •de fixer la date de l'assemblée générale annuelle (AGA) du conseil de quartier de Val-Bélair au mercredi 19 avril prochain. •Que M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques, agisse en tant que président d'élections à l'AGA. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-04	17-02-15	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par Mme Cécile Amelia Coulombe d'autoriser des frais allant jusqu'à cinquante dollars pour les dépenses de la réunion annuelle. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-17-CA-05	17-02-15	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par Mme Claudia Rochefort d'autoriser les paiements suivants : <ul style="list-style-type: none"> •cent huit dollars et quatre-vingt-quatre sous (chèque # 152) à Mme Francine Dion pour les dépenses relatives à une rencontre de travail. •Seize dollars et quatre-vingt-dix-sept sous (chèque # 154) à Mme Francine Dion pour l'achat de breuvages. •Soixante-dix dollars (chèque # 155) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de janvier 2017.
CQVB-17-CA-06	17-03-15	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par Mme Claudia Rochefort d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 156) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de février 2017.
CQVB-17-CA-07	17-05-17	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Gilles Courtemanche d'autoriser les paiements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Soixante-dix dollars (chèque # 157) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de mars 2017. • Soixante-dix dollars (chèque # 158) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Résolution	Date	Libellé
		du mois d'avril 2017. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-08	17-05-17	Il est proposé par Mme Cécile Amelia Coulombe, appuyé par M. Gilles Courtemanche, d'appuyer le mémoire présenté par la Table de concertation vélo. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-09	17-05-17	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyé par Mme Claudia Rochefort, de confirmer l'appui du conseil de quartier sur la proposition concernant le droit référendaire adopté lors de l'assemblée générale annuelle. (Résolution CQVB-17-AGA-04). <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>
CQVB-17-CA-10	17-06-21	Sur proposition de M. Jocelyn Boudreau, dûment appuyé par Mme Solange Girard Déry, il est résolu à la majorité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 180. De recommander également à l'Arrondissement de prêter, lors de l'émission de permis, une attention particulière aux enjeux de nuisances sonores ou aux odeurs.
CQVB-17-CA-11	17-06-21	Il est proposé par M. Gilles Courtemanche, appuyé par M. Jocelyn Boudreau d'autoriser les paiements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Soixante-dix dollars (chèque # 159) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de mai 2017. • Trente-quatre dollars (chèque # 160) au Registraire des entreprises. M. Mercier Méthé transmettra le chèque au nom du conseil. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i>
CQVB-17-CA-12	17-09-20	SUR PROPOSITION DE MME FRANCINE DION, DÛMENT APPUYÉ PAR MME SOLANGE GIRARD-DÉRY, IL EST RÉSOLU à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair : <ul style="list-style-type: none"> • De recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 203. • De recommander également à l'Arrondissement de prendre des mesures pour garantir la stabilité à long terme de l'ouvrage et de conserver une bande boisée au pied de l'ouvrage pour jouer le rôle d'une zone tampon
CQVB-17-CA-13	17-09-20	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par Mme Claudia Rochefort, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 161) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de juin 2017. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-14	17-09-20	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyé par Mme Solange Girard-Déry, d'appuyer la candidature de Mme Claudia Rochefort et de M. Gilles Courtemanche comme membres du comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec.

Résolution	Date	Libellé
		<i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-15	17-09-20	<p>ATTENDU que le conseil de quartier de Val-Bélair est un organisme à but non lucratif incorporé en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (chapitre C-38) ;</p> <p>ATTENDU que les membres constituant le conseil de quartier de Val-Bélair sont des citoyens bénévoles, qu'ils ne reçoivent aucune compensation financière pour l'exercice de leur mandat et ne sont affiliés à aucune formation politique ;</p> <p>ATTENDU que la subvention annuelle versée par l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles est destinée à couvrir les frais d'administration et de réalisation du mandat du conseil de quartier de Val-Bélair conformément aux dispositions de la Politique de consultations publiques de la Ville de Québec ;</p> <p>ATTENDU que les administrateurs doivent réaliser les mandats de consultations confiées par la Ville, sont sollicités pour participer à de nombreuses démarches participatives, comités et autres tables et jouent un rôle important pour informer et recueillir l'opinion des citoyens sur leur milieu de vie ;</p> <p>Par conséquent, le conseil de quartier demande une révision du programme de reconnaissance pour qu'il soit inclus dans les activités au même titre que les organismes reconnus par l'Arrondissement et que les membres du conseil de quartier aient la possibilité de participer au Méritas du bénévolat lors de la soirée annuelle des bénévoles de l'Arrondissement. Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, de demander à la Ville de Québec de modifier les critères d'admission au Gala Méritas afin d'inclure les membres des conseils de quartier qui œuvrent à titre de bénévole pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
CQVB-17-CA-16	17-09-20	Il est proposé par Mme Cécile Amelia Coulombe, appuyé par Mme Claudia Rochefort, d'entériner le mémoire du regroupement des conseils de quartier pour le transport en commun. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-17	17-10-18	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion, appuyé par M ^{me} Cécile Amelia Coulombe, d'appuyer la revendication de la citoyenne pour une meilleure sécurité des enfants et des piétons au coin de la rue des Collégiens et de la route de l'Aéroport. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-18	17-10-18	<p>Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M^{me} Cécile Amelia Coulombe, d'autoriser le paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De soixante-dix dollars (chèque # 162) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de septembre 2017, • De vingt et un dollars et cinquante-quatre sous (chèque # 163) à M^{me} Francine Dion pour l'achat de breuvages. <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>

Résolution	Date	Libellé
CQVB-17-CA-19	17-11-15	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M ^{me} Francine Dion, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 164) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'octobre 2017.
CQVB-17-CA-20	17-12-20	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M ^{me} Francine Dion, d'appuyer l'avis concernant les problèmes de sécurité routière rencontrés par les parents et les élèves fréquentant l'établissement scolaire de l'école de la Myriade. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-21	17-12-20	ATTENDU qu'une rencontre du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec s'est tenue le 11 décembre 2017 ; ATTENDU que douze conseils de quartier étaient représentés à cette rencontre ; ATTENDU que les administrateurs des conseils de quartier présents ont discuté du projet de règlement provincial portant sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme et ont présenté leurs positions respectives ; ATTENDU que lors de cette rencontre, il a été débattu et convenu par les administrateurs présents du contenu d'un mémoire à être acheminé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'ici le 2 janvier 2018 au plus tard ; ATTENDU que le mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec a été partagé avec les administrateurs de notre conseil de quartier et que ceux-ci en ont pris connaissance ; ATTENDU que les administrateurs du conseil de quartier de Val-Bélair sont en accord avec l'esprit, les orientations et les recommandations contenus dans le mémoire ; SUR PROPOSITION DE M. GILLES DUFRESNE APPUYÉ PAR M ^{me} CLAUDIA ROCHEFORT, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Val-Bélair appuie et signe le mémoire rédigé par le Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement. <i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-17-CA-22	17-12-20	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M ^{me} Cécile Amelia Coulombe, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 165) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de novembre 2017. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

4 THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2017

- Présentation travail de rue et travail de milieu, la Maison des jeunes l'Escapade de Val-Bélair (mai) ;
- Présentation des services et de Médialab par Mme Julie Michaud, responsable des bibliothèques de La Haute-Saint-Charles (novembre).
- Présentation du Club d'astronomie lo de Val-Bélair par M Jean David, président (décembre).

Lors de nos réunions mensuelles, des citoyens nous ont interpellés sur différents sujets auxquels nous avons répondu ou les avons dirigés vers la personne la plus habilitée à répondre à leurs demandes. Nous avons reçu également des questions dans notre boîte courriel, M. Mercier-Méthé a répondu et transféré les demandes.

4.1 Actions réalisées par le conseil

Les actions du conseil de quartier ne font pas nécessairement la Une dans le journal ou ne sont pas aussi visibles qu'une pancarte sur le bord de l'autoroute.

Nous avons concentré nos actions sur le fait que le rôle du conseil de quartier est la consultation des citoyens sur les sujets qui touchent à la qualité du milieu dans le quartier. On permet aux citoyens de se prononcer sur les changements de zonage ou de rencontrer les promoteurs qui font connaître les projets dans leurs quartiers. Ils peuvent donner leurs avis et suggestions pour agrémente le projet ou le rendre plus acceptable pour les résidents du secteur concerné.

Un membre du conseil de quartier, Jocelyn Boudreau, siège à Table de concertation du vélo qui regroupe des membres de plusieurs conseils de quartier pour le développement de pistes ou bandes cyclables pour faciliter les déplacements sécuritaires à vélo.

4.2 Transport en commun

C'était un sujet populaire au cours de l'année 2017. On a entendu parler de SRB, tramway et Métrobus, mais les citoyens de Val-Bélair n'en profiteront pas. La congestion routière est le sujet matinal à la radio ; on semble toujours être considéré comme une région éloignée et peu densifiée comme l'a déjà dit M. Normand, président du RTC.

En juin, Francine Dion a déposé pour le groupe GAVB, où elle représente le conseil de quartier, un mémoire contenant plusieurs suggestions lors d'une consultation publique du RTC.

Ils ont donné la parole aux citoyens et ceux de Val-Bélair en ont profité pour souligner les problèmes du RTC. Ils ont expliqué les raisons pour lesquelles ils préfèrent maintenant la voiture au transport en commun pour leurs déplacements. En effet, la voiture permet d'aller à l'endroit choisi sans les interminables détours que le transport en commun oblige.

Quelques citoyens ont également corroboré ses affirmations sur les difficultés de connexions avec les autres trajets et la longueur des trajets pour se rendre dans l'Est. L'Hôpital Chauveau, le CLSC et le bureau

d'arrondissement avec le Centre Georges d'Or font partie des priorités énumérées.

En septembre, une nouvelle rencontre avec le RTC a eu lieu sur le bilan de la consultation et de la présentation de divers parcours imaginés pour répondre aux attentes des citoyens.

Encore une fois, de nouveaux citoyens ont fait part de leurs doléances sur le service de transport en commun. Les jeunes adultes ou des adolescents ont pris le micro pour parler de leurs difficultés pour se rendre à Loretteville, entre autres à l'école aux adultes.

4.3 Environnement

L'environnement constitue toujours une préoccupation pour le conseil de quartier. Au cours de la dernière année, le règlement final du contrôle intérimaire (RCI) pour la protection du bassin versant de la prise de l'eau potable été mis en action. Nous avons demandé une rencontre pour une présentation spéciale sur ce règlement qui occasionne des contraintes pour la construction résidentielle dans notre district.

De nouvelles règles ont été adoptées concernant les installations et les activités autorisées dans le parc Industriel en raison de la proximité de cours d'eau qui se déversent dans la rivière Saint-Charles.

Le comité de vigilance de l'incinérateur nous a sollicités pour une candidature d'un membre pour un poste sur ce comité pour les résidents de la banlieue. Claudia Rochefort a déposé sa candidature, mais n'a pas été sélectionnée.

4.4 Group » Action Val-Bélair

Cette Table de concertation est formée de représentants de groupes communautaires et de collaborateurs de divers secteurs, dont le conseil de quartier.

En 2017, le retour d'un CLSC et le transport ont été nos principales préoccupations. Pour l'amélioration de l'accessibilité de services de santé pour les citoyens, nous avons recueilli 2320 signatures dans une pétition pour le retour du CLSC à Val-Bélair. Elle a été déposée à l'Assemblée nationale par notre député, M. Eric Caire, et au conseil d'administration du CIUSSS. Des discussions se poursuivent et le statut de la clinique de Val-Bélair (GMF) doit être bonifié, mais il manque de médecins à cause de départs à la retraite. Les autorités ont été conscientisées sur le manque d'information, sur l'accès aux services existants, parce que le CLSC est localisé à Loretteville maintenant.

Pour le transport en commun, avec le dépôt du portrait du transport au conseil d'administration du RTC et d'un mémoire lors de la consultation publique sur le transport, les dirigeants semblent avoir compris avec la congestion routière quotidienne des besoins pour la population de la banlieue et du potentiel de nouveaux clients à attirer pour bonifier le transport structurant.

Les personnes âgées sont pénalisées autant que les jeunes par le transport en commun déficient. Ils n'ont pas accès au Centre Georges D'Or pour les activités de l'Âge d'Or ou encore, ils n'ont pas nécessairement un

médecin à la clinique locale. Comme ils avaient une voiture ou un conjoint qui conduisait, ils n'ont pas pris l'habitude de prendre l'autobus et maintenant ils sont plus craintifs et préfèrent attendre leurs enfants pour se déplacer.

4.5 Table de concertation vélo

Le conseil de quartier est présent à la Table de concertation-vélo. Ce forum d'idées est constitué de représentants de plus de 20 conseils qui défendent la qualité de vie de plus de 85 % de la population de Québec. Le but ultime du regroupement est de permettre à la municipalité d'avoir un interlocuteur privilégié en ce qui a trait au développement du réseau cyclable. Nous y avons comme première préoccupation la sécurité en ce qui a trait à la cohabitation des piétons des cyclistes et des automobiles. De même, en partenariat avec l'organisme « Transport viable » nous essayons d'avoir une meilleure communication avec les décideurs afin d'assurer un développement harmonieux du réseau cyclable axé sur les besoins des différents arrondissements. La Table se réunit en moyenne une fois par mois, participe à différents colloques et produit certains mémoires dans les sphères de la sécurité et du développement. Elle cherche ultimement à être consultée en amont par la municipalité lors des développements et des rénovations des infrastructures routières. En 2017, après avoir créé un peu plus de 11 kilomètres supplémentaires de piste cyclable, la Table de concertation-vélo cherchera, pour 2018, à obtenir l'implantation d'une trentaine de kilomètres supplémentaires et tentera de sensibiliser les diverses instances à l'augmentation de la sécurité tant pour les piétons que pour les vélos.

4.6 Table des conseils de quartier de la Ville de Québec

Les présidents (es) des conseils de quartier ont été convoqués à des réunions sur divers projets impliquant étroitement notre travail. Tout d'abord, le projet de loi 122 qui amène l'abolition de l'approbation référendaire. Un mémoire a été préparé et déposé aux commissions parlementaires par des membres après avoir été présenté et adopté par les conseils de quartiers.

Le transport en commun, le métrobus ou SRB ont aussi fait partie de nos discussions.

Un mémoire a été présenté aux instances de consultation du RTC.

Il y avait au moins la moitié des membres invités qui participaient aux réunions, ce qui nous a permis de bien sentir les divergences et les préoccupations des membres de conseils de quartier du centre-ville versus ceux de la banlieue. Les relations avec les conseillers municipaux sont parfois plus mitigées selon son poste à l'exécutif ou dans l'opposition.

4.7 Statistique des fréquentations de la page Internet

La page Internet qui est hébergée sur le site de la Ville de Québec a été visitée à plusieurs reprises par des personnes différentes.

5. ORIENTATIONS 2018

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie dans le quartier.

La qualité de vie de nos citoyens dans notre quartier, l'aménagement de nos quartiers, la qualité des services offerts à nos résidents et être à l'écoute de nos citoyens demeure nos principaux objectifs pour 2018.

6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au 1^{er} janvier 2017, le solde au compte en début d'année était de 686,83 \$. De ce montant, ont été dépensés afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. La source de revenus, soit une subvention de la Ville de Québec, a été de 815,00 \$. Le solde au 31 décembre 2017 était de 519,08 \$.